

Affaire suivie par :

✉ : drh.campagne.ec@univ-paris-diderot.fr

☎ : 01-57-27-56-38

Paris, le

29/03/2019

NOTE D'INFORMATION A DESTINATION DES CANDIDATS A UN POSTE D'ATER

Objet : Campagne de recrutement des attaché.e.s temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) – Année 2019-2020

Références réglementaires :

Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non-titulaires de l'Etat ;
Décret n°88-654 du 7 mai 1988 modifié relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

Peuvent faire acte de candidature :

- 1° Les fonctionnaires titulaires ou stagiaires de catégorie A de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'un établissement public en dépendant, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;
- 2° Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;
- 3° Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;
- 4° Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

Candidature :

A compter du 09 avril 2019 et jusqu'au 06 mai 2019 inclus, les candidat.e.s aux fonctions d'ATER sont invité.e.s à se connecter à l'application INSATER via le lien figurant sur l'internet et l'intranet du site de l'Université, en vue de renseigner les éléments relatifs à leur candidature.

En parallèle, les justificatifs (cf. ANNEXE 1 Liste des pièces justificatives) devront être transmis aux directions des composantes avant la fin de la campagne et au plus tard le 07 mai 2019 (cf. Campagne ATER 2019-2020 contacts composantes).

Point d'attention :

- pour les demandes de renouvellement, les candidat.e.s doivent également déposer leur dossier sur INSATER.
- La durée d'exercice des fonctions d'ATER est limitée à :
 - o 2 ans pour les candidats relevant des situations 2° et 4°
 - o 4 ans pour les candidats relevant des situations 1° et 2°

Etude des candidatures :

Les dossiers ainsi constitués seront examinés par les conseils d'UFR entre le 07 mai et le 14 mai 2019.

Un classement par ordre de préférence sera arrêté et transmis à la direction des ressources humaines accompagné des dossiers de candidatures retenues pour contrôle de la recevabilité des candidatures.

Ces classements sont ensuite examinés et validés en Conseil Académique en Formation Restreinte.

Les candidat.e.s non retenu.e.s seront contacté.e.s par les composantes pour les informés de la suite réservée à leur demande.

Les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s par la direction des ressources humaines pour finaliser le recrutement.

Par ailleurs, en cas de désistement, le.la candidat.e devra immédiatement informer, par écrit, la composante de son intention afin de suspendre le recrutement.

Calendrier :

CANDIDATS	UFR	DRH	INSTANCES
<p>Saisie des candidatures 09 avril 2019 au 06 mai 2019</p> <p>Dépôt des dossiers et des justificatifs à la direction de la composante au plus tard le 07 mai 2019</p> <p>Attention : Ces délais sont impératifs</p>	<p>Avis et proposition de classement des candidatures par le conseil de l'UFR au plus tard le 14 mai 2019</p>	<p>Vérification de la recevabilité des dossiers du 16 mai au 23 mai 2019</p> <p>Prise de contact avec les candidat.e.s retenu.e.s à compter du 03 juin 2019</p>	<p>Validation du CAC FR des propositions de classements le 29 mai 2019</p>

**La Directrice des Ressources Humaines
de l'Université Paris Diderot-Paris 7**

Raphaëlle POINTEREAU

Annexes jointes :

- ANNEXE 1 Liste des pièces justificatives
- ANNEXE 2 Attestation engagement présentation à un concours
- Campagne ATER 2019-2020 contacts composantes